Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 035-213502859-20251211-2025_091-DE

SAINT-JUST
terre de vie et d'histoire

Grand Site Mégalithique de Bretagne

2025/091

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le onze décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Just, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel MAHÉ, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :
M. Daniel MAHÉ, Mme Catherine DUTHU, M. Gérard BAUDU, M. Cyrille BOUREL, M. Hervé JARNOT, M. Hervé BLOUIN, M. Benoît DALLÉRAC, Mme Héléna FRANGEUL, Mme Morgane MAHÉ, M. Vincent YVOIR

Excusées : Mme Valérie LUC, Mme Nathalie DELACOUR

Absente : Mme Aline HERVÉ

Procuration : Mme Géraldine YVOIR a donné procuration à M. Vincent YVOIR -

Date de convocation : le 5 décembre 2025

Secrétaire de séance : M. Cyrille BOUREL

Objet :
Reconduction du concours photo

Monsieur le Maire propose de renouveler le concours photo et le règlement en vigueur qui est destiné à mettre en valeur le territoire communal. Il s'agira de la 6ème édition en 2026. L'opération a lieu du 1er janvier au 31 mai 2026. Les thèmes retenus sont : « Dans la forêt », « Noir et blanc » et « Insectes ».

Il demande au conseil municipal de se prononcer sur le choix des lots à savoir :

- 1er lot attribué à chaque 1er lauréat de chaque thème : 1 tirage 30*40cm encadré et vitre verre antireflet (75 €)
- 2ème et 3ème lot de chaque thème : 40 € et 20 € en bons d'achat dans un commerce de la commune.

Après délibération, le conseil municipal valide à l'unanimité cette 6ème édition de concours photo avec les lots retenus et autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces administratives et comptables en découlant.

Pour extrait conforme
Le Maire,
Daniel MAHÉ

MAIRIE - 1, rue Abbé Corbe - 35550 SAINT-JUST (Ille-et-Vilaine)
☎ : 02 99 72 00 46 - E-mail : mairie@saintjust35.fr
www.saintjust35.fr